

<p>Date Convocation 28/04/2025</p> <p>Date Affichage 30/04/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>16</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>07</td></tr><tr><td>- absents</td><td>04</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	16	- procurations	07	- absents	04	<p>Le 6 Mai Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 16 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 7 : Laurent CHAUVET, Valérie AURIAUX, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Jérôme GEAY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Michel BRUNEAU, Isabelle CADOU, Emmanuel MAILLARD, Didier MARTIN, Carole CHARUAU, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD.</p> <p>ABSENTS 4 : Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Sophie FERRY.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	16								
- procurations	07								
- absents	04								

MILIEU MARIN : RESEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE DES MACRODECHETS SUR LE LITTORAL (AVENANT)

Rapporteur : Isabelle CADOU

Dans le cadre du programme de surveillance de la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM), le Cedre est chargé par le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) de la coordination du descripteur D10 « déchets marins ».

Le Cedre assure le pilotage scientifique du volet « littoral » de ce descripteur.

A ce titre, il est chargé de renforcer et animer un réseau national de surveillance des macrodéchets marins sur le littoral métropolitain (RNSML), avec pour mission première d'en coordonner la gestion du recueil des données. Le présent Projet concerne le volet « macrodéchets sur le littoral » (D10-1.1) dont le réseau est aujourd'hui constitué de plus de 50 sites.

La commune de L'Île d'Yeu, via le site des SABIAS, contribue au réseau national de surveillance OSPAR/DCSMM des macrodéchets sur le littoral depuis octobre 2019.

Un contrat de prestation ayant pour objectif d'étendre et d'assurer la fiabilité de ce réseau en pérennisant les sites retenus, en améliorant la qualité des observations par la mise en place d'une procédure unique, et en déterminant des échéances de transmission des données a été signé entre la commune et le Cedre pour acter cet engagement le 19/12/2019.

Dans ce cadre, la commune reçoit de la part du Cedre une contribution financière pour ces actions. Le montant de cette contribution est revalorisé tous les ans.

Pour le suivi du site des Sabias, le montant global 2025 de la prestation est évalué par le Cedre à 4 322.24 €, transmis en 4 versements.

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (23 POUR) :

- ◆ **AUTORISE** Madame La maire ou son représentant à signer l'avenant au contrat de prestation entre la commune et le Cedre pour la fourniture par la commune de l'Ile d'Yeu de données relatives aux macrodéchets sur le littoral
- **AUTORISE** Madame La Maire ou son représentant à signer toutes pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU